

PORTRAITS DE LA SEMAINE



Chloé Vanloo vous coiffe à domicile ou en salon !

Chloé Vanloo a créé son entreprise « L'Hair Pin'up » le 2 décembre 2019.

Toute jeune diplômée (titulaire du Brevet Professionnel), elle vous propose ses services de coiffeuse mixte et barbière à domicile ou en salon (coiffure Gaëlle à Aniche).

Chloé participe régulièrement aux concours de coiffure où elle collectionne les podiums.

Vous pouvez la contacter soit par téléphone au 07 81 98 79 40 ou sur sa page facebook : [L'Hair Pin'up by Chloé Vanloo](#).



Bienvenue à l'association « Les Z'as du cœur »

L'association « Les Z'as du cœur » a été créée le 24 décembre 2019 par 4 amis passionnés de moto.

L'objectif des Z'as du cœur est de récolter des fonds pour venir en aide aux motards victimes d'accidents de la route par l'organisation de sorties moto en groupe ou de diverses actions.

L'association est ouverte à tous ceux, motards ou non, qui ont envie d'œuvrer pour cette cause. Elle pourra également s'engager dans d'autres actions caritatives nationales.

Plus de renseignements au 06 67 57 01 88, sur le site <https://leszasducoeur.wixsite.com/accueil> ou par mail à leszasducoeur@gmail.com. Pour les personnes intéressées, l'association organise sa prochaine assemblée générale dimanche 9 février à 10h45 à la salle Claudine-Normand.



À NOTER

Établissements recevant du Public (ERP) - Travaux

Pour les ERP tels que les commerces, les restaurants, les activités de service, ... les travaux intérieurs sont soumis à autorisation au titre des ERP. Le dossier de demande doit permettre de vérifier la conformité du ou des locaux en matière de sécurité incendie et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

En outre, les enseignes à faisceau laser et les publicités sont soumises au code de l'environnement et à ce titre, doivent faire l'objet également d'une autorisation préalable. Attention ! La réalisation sans autorisation de ces travaux constitue une infraction pouvant entraîner la remise en état des lieux à l'état initial.

En cas de doute, contactez le service urbanisme au 03 27 99 91 22 qui répondra à toutes vos questions.



► Voeux du Maire à la population

Les vœux du Maire aux associations et à la population auront lieu à la salle Pierre-de-Coubertin le samedi 18 janvier à 17h.

► Assemblée Générale du Quartier Berrioz

L'association du Quartier Berrioz tiendra sa prochaine assemblée générale samedi 18 janvier à 10h à la salle Kopierre (place Jean-Jaurès).

► Assemblée Générale des ACPG

L'association des Anciens Combattants tiendra sa prochaine assemblée générale dimanche 19 janvier à 10h à la salle Louis-Pol.

► Assemblée Générale des jardiniers

L'association des jardiniers ASJAAEM organise son assemblée générale dimanche 26 janvier à 16h30 à la salle Coquelet d'Auberchicourt.

► Aide aux Vacances Familiales

Vous recevez de la part de la Caisse d'Allocations Familiales un courrier vous informant que vous êtes bénéficiaires de l'AVF. Cette aide peut vous permettre de partir en vacances avec vos enfants dans des centres labellisés par les services VACAF. VACAF, c'est quoi ? À quoi ça sert ? Comment l'utiliser ? Quels avantages ? Afin de répondre à vos questions, une réunion d'informations est organisée à l'Espace de Vie Sociale jeudi 30 janvier à 18h. L'entrée est libre. Renseignements au 03 27 87 89 11.



À l'affiche, cette semaine !

Cats

Vic le Viking

Brooklyn Affairs

Le programme mensuel du cinéma est visible dans la rubrique "Loisirs - Culture - Cinéma" sur le site internet de la ville : www.aniche.fr.



Aniche Actu N°3

du 13 janvier au

19 janvier 2020

www.aniche.fr



Directeur de la publication : Marc Hémez

ACTUALITÉS



La cérémonie des vœux au personnel communal

Le vendredi 10 janvier la salle Claudine-Normand a accueilli la traditionnelle cérémonie des vœux au personnel communal.

Après quelques mots de bienvenue de Georges Lemoine, adjoint aux fêtes et cérémonies, le Maire Marc Hémez a effectué un tour des différents services, précisant les départs et présentant les nouveaux embauchés.

Puis, Il a mis à l'honneur les employés qui se sont distingués par l'obtention d'un concours, d'un examen, d'une promotion, d'un avancement de grade ou qui recevaient leur médaille d'honneur départementale et communale du travail comme Marie-Catherine Dufour et Marie-Hélène Weiss (échelon argent).

Il salua ensuite celles et ceux qui ont fait valoir leurs droits à la retraite : Monique Amice, Maryse Barbare, Yamina Benkaddour, Claudine Brunet, Colette Cambay, René-Paul Carrein, Lucienne Dordain, Raymond Frère, Evelyne Ladrière, Jean-Michel Lombard, Didier Margerin, Dominique Sarot, Béatrice Warin.

Enfin, Marc Hémez a rappelé son attachement à un service public de qualité et de proximité et a remercié les agents communaux qui, au quotidien, œuvrent pour satisfaire les usagers. « Cette grande famille de plus de 150 personnes concourt au bien-être, au mieux vivre des habitants d'une ville qu'on souhaite plus propre, plus paisible, plus attractive. À l'heure du bilan de fin de mandat, on peut convenir, avec les élus, d'avoir trouvé dans le person-



nel de réels talents professionnels, compétents et motivés, des techniciens de l'Administration... En un mot, des agents investis de la notion de Service Public, ce service que les Anichois apprécient ».

La cérémonie des vœux au personnel a été également l'occasion de mettre deux élus à l'honneur. Il s'agit de Renée Hary, et Jean-Louis Chantreau, tous deux élus à la Mairie d'Aniche depuis le 24 mars 1989.

Renée Hary, et Jean-Louis Chantreau ont reçu la médaille d'honneur départementale et communale échelon vermeil des mains du Maire Marc Hémez. Pour clore la cérémonie, le premier magistrat a présenté à tous ses bons vœux de bonheur, santé et réussite pour l'année 2020.



Médecin de garde : 03 20 33 20 33 / **Pharmacie de garde** : 08 25 74 20 30 ou www.servigarde.fr.

ACTUALITÉS



Ils illuminent leur maison, ils mettent Aniche en lumière !

Cette année encore, les Anichois ont décoré leurs devantures, façades ou jardinets relayant les efforts de la Municipalité pour embellir notre ville en cette période de fêtes.

Pour la 5^{ème} année, un concours était organisé par la municipalité pour encourager les habitants à mettre leur ville en lumière. Samedi 11 janvier à 11h, à la salle des mariages, c'était l'heure des récompenses. Le Maire Marc Hémez accompagné de plusieurs élus a félicité les participants, espérant qu'ils soient plus nombreux l'année prochaine. Chaque lauréat a reçu un lot de valeur.

Le palmarès

1^{er} : Nicolas Facon, 2^{ème} : Jean-Jacques Grout, 3^{ème} : Dylan Falvo,
4^{ème} : Joan Roussille, 5^{ème} : Corinne Laforgue, 6^{ème} : Caroline Saint Solieux,
7^{ème} : Alain Dubois, 8^{ème} : Paolo Pétronio, 9^{ème} : Brigitte Ruggi, 10^{ème} : Dorothee Hanicaux.



114 participants au don du sang

Mercredi 8 janvier, l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles Aniche Auberchicourt a organisé une nouvelle collecte à la salle Claudine-Normand.

Autour du Président Stéphane Decroos, tous les bénévoles se sont mobilisés pour accueillir les participants dans les meilleures conditions.

Et le résultat a été à la hauteur des efforts déployés par cette dynamique équipe puisque 114 personnes ont donné leur sang dont 8 pour la première fois. Pour rappel, ces nouveaux donneurs se verront offrir une place de cinéma lors de leur deuxième don.

Les organisateurs se sont montrés satisfaits de cette journée à une période où les hôpitaux manquent toujours cruellement de produits sanguins.

Les généreux participants ont particulièrement apprécié la galette des rois offerte par l'Amicale.

Les prochaines collectes auront lieu les mercredis 4 mars et 4 novembre à la salle Coquelet d'Auberchicourt et les mercredis 6 mai, 1^{er} juillet et 9 septembre à la salle Claudine-Normand d'Aniche.

Renseignements auprès de Stéphane Decroos, 27 rue Patoux ou au 03 27 92 43 15 ou à stephane.decroos@free.fr.

De bons résultats au Judo Club

Les années se suivent et se ressemblent pour le Judo Club Anichois qui engrange d'excellents résultats notamment chez les jeunes licenciés.

Le 22 décembre 2019, Ihsane Hamadi a participé au Tournoi Individuel de l'Aube à Troyes. Il termine à une prometteuse 3^{ème} place lors de cette compétition Minime de niveau Label A. Ihsane a également terminé 2^{ème} du Circuit Minime à Amiens le 11 janvier 2020 (voir photo).

Le 15 décembre 2019, Allan Hanquart a terminé 5^{ème} au Championnat Départemental Cadet et se qualifie pour les 1/2 finales France le 15 mars prochain à Lallaing. Le professeur Alain Guérez (4^{ème} dan CQP-MAM) et le Comité sont fiers de ces résultats individuels encourageants pour la suite de la saison.



ANNONCES



Après-Midi « Atelier Confection de sablés et Quizz musical »

La Ludothèque «Au Royaume des Enfants» de l'Association LAPAGE invite tous les enfants, accompagnés d'un parent, à s'amuser autour d'un après-midi « Atelier Confection de sablés et Quizz musical » qui se déroulera dimanche 26 janvier de 15h à 18h à la Maison de l'Enfance René-Chojnacki.

Une petite participation aux frais de 2€ par participant sera demandée. Elle comprend le goûter et les sablés confectionnés par vos soins.

Inscriptions avant le 21 janvier au service administratif de l'ALAPAGE, situé 35 rue Delforge.

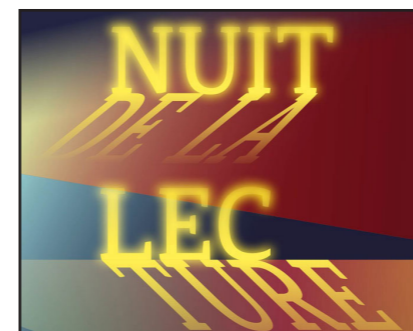
Viens fêter ton anniversaire à la Ludothèque !

L'Association Laïque Anichoise de Promotion, d'Animation et de Gestion Educative propose Ludo'Anniv, un nouveau service en offrant la possibilité d'organiser, à la ludothèque située 35 rue Delforge, le samedi de 14h30 à 17h, l'anniversaire de votre enfant avec ses amis, dès l'âge de 3 ans.



La prestation comprend la réservation de la salle, la mise à disposition des jeux, les cartons d'invitations, le temps d'animation avec la présence d'encadrant(s), les boissons et le gâteau d'anniversaire, la boum festive, le diplôme d'anniversaire... L'ALAPAGE vous propose trois formules : jeux libres, kermesses ou chasse aux trésors.

Les activités ont lieu à l'intérieur et/ou à l'extérieur. Le tarif est fixé à 10 € par enfant (minimum 8 enfants, présence obligatoire d'un parent invitant gratuit). Informations ou réservations au 09.64.04.96.81.



Moments de rencontres et de convivialité !

Partout en France métropolitaine, en Outre-mer et même à l'étranger, les bibliothèques ouvrent grand leurs portes. Et pour la seconde année, celles de la Communauté de Communes du Coeur d'Ostrevent aussi !

Cette année est placée sous le signe du partage... La Médiathèque municipale Norbert-Ségarde vous a concocté pour l'occasion un programme des plus alléchants. Les entrées sont libres sur réservation au 03 27 92 06 64.

Vendredi 17 janvier, à partir de 16h45 (Goûter et Spectacle familial à partir de 18 mois)

Venez partager un goûter, suivi d'un spectacle intitulé « Princesse de Papier », interprété par la Compagnie « Balles et Pattes ». Celui-ci se déroule dans un grand décor de papier qui se déplie et laisse apparaître un pays gris et plat qui s'anime au fur et à mesure qu'on le raconte. C'est là que se cachent les pas de la petite princesse Ennui, grise et jolie. Un garçon vient rompre cette monotonie en introduisant dans son monde, les livres. Et avec eux, les couleurs de l'aventure, de l'imaginaire mais surtout le plaisir de lire et de partager ses lectures avec ceux qui nous entourent...

Samedi 18 janvier, à partir de 20h (Spectacle « Proses » Ados/Adultes)

Tout commence par une lecture... Venez avec l'un de vos livres préférés pour en partager un extrait que vous aurez choisi en compagnie de la troupe « La Ligue Impro Marcq ». Les comédiens en proposent une lecture à voix haute... Puis c'est à leur tour de vous faire rêver, sourire, pleurer... en vous présentant une improvisation unique donnant suite à ce récit.

Tous au Cirque !

La Région accueille pour la 45^{ème} année « Le Cirque Éducatif » du 6 au 27 février sous son grand chapiteau chauffé à Sin le Noble (rue Paul Foucaut près du Lycée Arthur Rimbaud) avec sa nouvelle création « Le Cirque des Poètes Disparus ».

À cette occasion, le Centre Communal d'Action Sociale organise une journée au Cirque Éducatif en car (aller et retour) le mercredi 19 février après-midi.

Le bus peut être complété par tout habitant d'Aniche (Attention ! il ne reste que 15 places) au tarif réduit de 5€ par adulte et 3€ par enfant. Renseignements au 03 27 99 91 09.

